

BULLETIN MENSUEL

de

l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*Fondée le 20 Juin 1913*

Administration et Correspondance : 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, MORET-SUR-LOING (Seine-et-Marne)

Chèques postaux : Paris 569.34

Abonnement annuel (avec le *Bulletin* trimestriel) : 12 fr. ; pour les Membres de l'Association : 10 fr.**567 Membres****PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION DES NATURALISTES
DE LA VALLEE DU LOING
A LA « MANIFESTATION GÂTINAISE »**

(17, 18 et 19 septembre 1927).

L'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, sur la demande de plusieurs collègues de Nemours, organisateurs de la « Manifestation Gâtinaise », a décidé de remplacer l'excursion mensuelle par une exposition mycologique qui se tiendra à Nemours les 17, 18 et 19 septembre 1927, aux Ecoles de la Ville, rue Paul-Jozon.

L'exposition ouvrira ses portes dès le samedi 17 septembre, à 14 heures ; les collègues désireux de participer à l'exposition par leurs récoltes devront donc faire parvenir leurs échantillons soit à Nemours, aux Ecoles, soit à Moret, chez notre collègue M. Daniel GURTAT, le vendredi 17, au plus tard dans l'après-midi.

Afin de rentrer dans le cadre général de l'Exposition qui doit réunir les produits gastronomiques du Gâtinais, les collègues sont priés de ne communiquer que des *espèces comestibles*. S'abstenir d'adresser tous champignons ligneux tels que Polypores, Trametes, etc. Dans le but de vulgariser la connaissance des *espèces mortelles*, il a été décidé que ces espèces figureraient à l'exposition sous une présentation spéciale.

Notre collègue Adhémar POINSARD, qui veut bien prêter son concours apprécié pour l'organisation de l'exposition mycologique, prie les collecteurs de bien vouloir se conformer aux règles ci-dessous pour la récolte et l'envoi de échantillons, essentiellement périssables.

« Pendant la récolte, placer dans le fond du panier les grosses espèces et sur le dessus les petites. A la maison, étaler sur une table les différents échantillons, chaque espèce séparée, et par 2 ou 3 spécimens par espèce. Ne replacer les champignons dans le panier qu'au moment même de les expédier. On aura soin de placer chacune des espèces dans un morceau de journal, peu serré, chacun des petits paquets sera au besoin isolé par de la mousse, le fond du panier occupé par les espèces les plus volumineuses. »

Le jour principal est le dimanche 18 septembre ; le Comité d'organisation a fixé le prix d'entrée à un franc par personne.

Programme du dimanche 18 septembre :

A 10 heures, visite officielle des produits du Gâtinais.

A 11 heures, visite du vieux château et de son musée.

L'exposition sera ouverte au public le matin de 8 heures à 12 heures et l'après-midi de 14 heures à 19 heures.

Le programme complet de la journée sera porté à la connaissance du public par voie d'affiches et par la presse régionale.

Séance du 14 août 1927, à La Bussière (Loiret)

Présidence de M. A. TROUVAIN, Vice-Président

Admission des membres présentés à la dernière séance.

Présentations. — M. Roger ARLÉ, joaillier, 89, rue des Pyrénées, Paris, 20^e, présenté par M. J. JOURDAIN ; commissaires-rapporteurs : MM. M. BIRÉE et le D^r M. ROYER.

M. Georges MENJAUD, ingénieur E. C. P., chimiste à la sucrerie de Souppes, rue de Paris, Souppes (Seine-et-Marne), présenté par M. Jacques LECOQ ; commissaires-rapporteurs : MM. le D^r J. SANSEIGNE et A. TRIPIER.

M. Paul MENJAUD, ingénieur E. C. P., directeur de la sucrerie de Souppes, Souppes (Seine-et-Marne), présenté par M. Jacques LECOQ ; commissaires-rapporteurs : MM. le D^r J. SANSEIGNE et A. TRIPIER.

M. Julien MOREAU, 52, rue Voltaire, La Garenne (Seine), présenté par M. le D^r M. ROYER ; commissaires-rapporteurs : MM. G. HAUTTECŒUR et Eug. LECOMTE.

Distinctions honorifiques. — Le Président a la satisfaction d'annoncer que nos collègues M. E. SINTUREL vient d'être nommé officier du Mérite Agricole et le D^r COUTAN, officier de l'Instruction Publique.

Exonération. — Mgr J. ROSEROT DE MELIN s'est fait inscrire en qualité de membre à vie.

Excursion des 13, 14 et 15 août 1927

à La Bussière, Arrabloy (Loiret) et Rogny (Yonne)

Malgré les déplorables conditions climatiques, seize naturalistes ont pris part à cette réunion. Ce sont : MM. Jean AUCHÈRE, le D^r Pierre BÉCUE, Raymond CLAIN, Victor CLAIN, Lucien CRÉPIN, le D^r Henri DALMON, Jacques DALMON, Henry FLON, Roger GAUTHIER, M^{me} Roger

GAUTHIER, MM. Eugène LECOMTE, Ulysse NARME, le D^r Maurice ROYER, Alexandre TROUVAIN, Edouard SOUDAN et E. VIOT.

La présence à La Bussière d'un vieil ami du D^r ROYER, notre collègue Victor CLAIN, frère de notre collègue Raymond CLAIN, nous permit d'être « chez nous » et facilita singulièrement notre vie matérielle. Nous avons, à l'hôtel de la Croix Blanche, qui rappelle le signe des GUISE dans une région où les factions catholiques et protestantes soutinrent de rudes combats : le Nord tenant pour COLIGNY, le Sud pour la Croix Blanche, nous avons reçu une hospitalité antique, telle que peut seul la donner un vaillant défenseur du fort de Troyon, M. BERTRAND doit être proposé en modèle à tous ceux qui veulent conserver en France les traditions de bonne hospitalité hôtelière, offrant à sa table les meilleurs produits de son pays : brochets des étangs, gigot de ses moutons, champignons de ses bois, vins du pays de la Loire, dans une auberge ancienne et honnête ou rien n'est truqué pour mystifier le voyageur.

Arrivés à La Bussière, le 13 août au soir, les excursionnistes réunis dès le matin du 14, se rendaient immédiatement au Pré Breton, d'où émerge la principale source du Vernisson, au milieu d'un terrain marécageux qui recueille, en outre, les eaux de ruissellement d'une assez vaste cuvette. A peine formé, le Vernisson traverse l'étang du Ferri pour aborder, après un cours de deux kilomètres environ, le parc du château de La Bussière qu'il traverse, alimentant une vaste pièce d'eau. Quelques mètres après sa sortie du parc, le Vernisson reçoit au lieu dit « le pont de Villedragon » une petite branche qui le grossit des égouts de l'étang de la Pionnière, passe à la Péronnerie et récolte encore l'eau de quelques petites sources jusqu'au pont de Villedragon.

Du Pré Breton, les excursionnistes, après avoir successivement examiné le château de La Marionnière, le marchais des Serres et suivi en partie par le chemin d'Arrabloy, la ligne de partage des eaux du bassin du Vernisson et de celui de la Loire, arrivant à Arrabloy, localité située au milieu d'un bois d'érables, d'où elle tire son nom.

Les restes fort bien conservés d'un château féodal intéressent longuement les excursionnistes. E. PILLON, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, a publié en 1858, dans les *Mémoires* de cette société, une très remarquable notice sur le château d'Arrabloy, à laquelle nous empruntons les quelques lignes qui suivent :

« Type des constructions militaires de l'époque de Philippe IV, ce château aurait servi d'étape aux escortes du fisc d'Auvergne et correspondu directement avec le petit château du Moulinet dans le canton de Gien... Si l'on s'en rapporte aux dit-on du pays, on voit dans ce château des machicoulis d'une forme bizarre et, en pleine saillie, au-dessus des fossés, des oubliettes profondes et des cachois

qui témoignent encore de l'atroce cruauté des barons ; la victime y était réduite à demeurer couchée dans une cage de pierre !...

« La petite place est de forme carrée, sa profondeur de cent cinquante pas au plus... Un large fossé l'entoure... Quatre tours octogones, dont les bases s'évasent à la hauteur du fossé, servaient de défense aux quatre angles. La porte unique est située au couchant, et pour pénétrer dans le château, il fallait passer un pont-levis et s'enfoncer sous les voûtes d'un gros pavillon carré. A l'Est, un donjon de forme ronde domine l'ensemble des constructions ; mais... il diffère de la maçonnerie primitive,... et il fut élevé sans nul doute pour faire planer le regard du guetteur au-dessus de l'immense enceinte des forêts voisines...

« Entrons maintenant dans le château... Les lourds corbeaux de pierre qui bordent le fossé offrent encore les excavations cylindriques où se mouvait le pont-levis ; la baie ogivale de la herse vient ensuite ; puis, derrière elle, une profonde rainure permettait d'engager des barres transversales et d'offrir encore à l'abri de cette barricade, une dernière défense de la porte bardée de fer qu'on trouve à quelques pas en arrière. Enfin, on est dans le préau bordé en tous sens par les ruines des bâtiments intérieurs qui s'appuyaient sur les remparts. Au centre est le puits de 130 pieds, de profondeur qui seul donne une eau pure dans cette contrée fangeuse...

« On ne manque pas de faire observer, dans un petit logement pratiqué sous la voûte, un réduit obscur terminé par une étroite gaine de pierre profonde de deux mètres au plus et ayant un peu plus d'un mètre d'ouverture et soixante centimètres de hauteur ; sa direction est horizontale. Voilà, vous dit-on, l'un de ces affreux caveaux que vous trouverez partout, sorte de tiroir où l'on jetait un malheureux captif. En s'y glissant on trouve au fond une meurtrière ouvrant sur le flanc même de la porte, un peu au-dessus du fossé. On peut y voir tout simplement le lit d'un guetteur de nuit ; mais en grim pant aux tours, à droite, à gauche des escaliers tournants, à chaque étage enfin, on remarque les mêmes embrasures horizontales ; toutes sont de même dimension ; elles n'ont d'ailleurs subi aucune dégradation, pas une pierre ne manque, et on trouve une barbacane au fond de chacune d'elles. C'est donc un système de défense qui obligeait chaque archer à se coucher sur le ventre pour tirer sur l'ennemi.

« Quant aux prétendues oubliettes, elles occupent le bas étage des tours, sous la voûte qui relie leurs huit pans inférieurs. On trouve encore la trappe carrée par laquelle on y pénétrait pour disposer les provisions de la place... On distingue au fond de l'un de ces caveaux une porte basse et un passage étroit et tortueux aujourd'hui comblé à demi, et qui s'ouvrait jadis au Levant sur la douve du fossé, c'était une poterne de sortie. Quant aux petites casemates suspendues en tous sens au haut des tours et le long des courtines,

rien de plus gracieux que leur aspect et de moins terrible que leur destination. On trouve en y entrant de petites crèches taillées dans le mur, un banc de pierre et une ouverture ronde béante sur le fossé. C'est en dire assez !... »

Avant de quitter Arrabloy, les Naturalistes visitèrent l'église, où se remarque une vieille pierre tombale représentant un chevalier armé de toutes pièces, les deux mains jointes et les pieds posés sur un lion. Les membres inférieurs sont mutilés. On lit la date de 1310. Cette tombe serait celle de Messire Jehan d'ARRABLOI.

Le retour à La Bussière s'effectua par le chemin celtique des Petites et Grandes Tesnières qu'on abandonna ensuite pour rejoindre la route nationale n° 7, en passant devant le parc et le château de la Régeasse.

Après le déjeuner, les excursionnistes visitèrent le château de La Bussière, domaine appartenant actuellement à M. le comte DE CHASSEVAL, qui avait fort aimablement donné des instructions pour permettre aux Naturalistes de circuler dans l'admirable parc de 78 hectares entourés de murs.

Nous empruntons à la brochure de Gabriel DE RUBERCY (Les DU TILLET, seigneurs de La Bussière ; *Mém. Ac. de Sainte-Croix*, VI, [1891] la description suivante du château.

« Derrière l'entrée principale que décore une belle grille de style Louis XIV, se développe une première cour, d'où l'on accède, en obliquant à gauche, vers un portail monumental surmonté d'un long toit avec campanile et horloge. C'est sous ce porche, à droite en entrant, que se rendait la justice, et le prétoire conserve encore une vieille peinture murale représentant le Christ, devant lequel on prêtait serment. A gauche, se voit l'ancienne prison garnie de meurtrières. En avant du portail, à une certaine hauteur, on aperçoit les traces d'un ancien balcon qui dominait le pont-levis de la première enceinte et permettait de tenir en respect les assaillants en les écrasant de pierres. Bien que les fossés de cette première enceinte soient depuis longtemps desséchés, ils n'en constituent pas moins une ligne de défense par leur profondeur et leur étendue. Ils enveloppent en effet un large espace, dont trois côtés sont garnis de longs et vastes bâtiments à l'aspect sévère ; les uns s'utilisent pour les dépendances, les autres, bâtis en briques croisillonnées d'un cachet architectural fort ancien, servaient à recueillir les dîmes.

« Du grand portail, nous venons aboutir par un pont de pierres jeté sur les eaux de la deuxième enceinte à la voûte qui traverse le grand donjon et qui introduit finalement dans la cour d'honneur du château. Là, non loin des degrés qui permettent d'accéder au perron, se voit, à l'angle de la terrasse, une margelle d'ancien puits, surmonté d'un arceau en ferronnerie artistique.

« Le château, envisagé dans l'ensemble, comme dans les détails,

offre de tous côtés, un aspect élégant et harmonieux. Son style rappelle surtout la jolie époque de la Renaissance. Il est bâti en briques et pierres et s'élance hardiment du milieu des eaux qui l'entourent, sur des pilotis en maçonnerie de deux mètres d'épaisseur. D'une part, il est isolé par l'eau de la deuxième enceinte ; de l'autre, par un magnifique étang s'allongeant en forme de miroir. Ici, se dresse fièrement le donjon seigneurial avec deux corps de bâtiments en façade, l'un à l'Ouest, l'autre au Midi, et flanqués chacun de vieilles tours d'angle aux longs toits en pointe et se mirant dans l'eau. Dans la construction, tout est gracieux de lignes mais sobre d'architecture. Les ouvertures, garnies de croisillons, sont tantôt larges dans les grands corps de bâtiments, tantôt plus étroites dans les tours et disposées avec symétrie. Puis à fleur d'eau, tout en bas de l'édifice, se contourne en bordure un étroit promenoir qui rejoint la terrasse de la cour intérieure. »

Les excursionnistes visitèrent ensuite la chapelle du parc où reposent les corps de la famille DE CHASSEVAL. Puis après avoir contourné l'étang qu'alimente le Vernisson, ils quittèrent la propriété pour se rendre aux Grands Bois, dans lesquels sont situés les ferriers de La Bussière. On trouvera dans le *Bulletin trimestriel* la description de ces ferriers fort importants, actuellement en exploitation.

Signalons simplement que ces ferriers sont couverts de buis arborescents (*Buxus sempervirens* L.) ; que l'arbuste était autrefois abondant spontanément à La Bussière et que c'est de cette particularité que le pays a tiré son nom. Le lieudit conserve encore la dénomination de « Bois des Bérois », corruption populaire de « Bois des Buis ». Et cela pour répondre à l'étymologie fantaisiste de RUBERCY qui écrit ceci : « La Bussière, qui s'écrivait aussi La Buxière, paraît avoir son étymologie dans les mots latins *busseria*, *buxeria*, qui signifient buissons, bruyères. Plusieurs localités de France portent ce nom. Ce sont précisément des lieux boisés » (1).

Après la visite des ferriers, on se rendit à l'hôtel de la Croix-Blanche où eut lieu la séance. Notre collègue, E. Vior, médecin-vétérinaire à Châtillon-Coligny, voulut bien faire la description du chemin celtique de Sens à Genabum, qui passe par La Bussière pour gagner Gien ; chemin qui avait été parcouru en partie dans l'excursion de la matinée.

Il était intéressant de remonter ce chemin du côté Nord. Notre collègue, dans une petite conférence, explique comment il a été appelé à suivre ce chemin et en établir le tracé. Partant du carrefour des Salles, le chemin était le même que l'ancienne voie romaine dite

(1) Gabriel DE RUBERCY, Les Du Tillet, seigneurs de La Bussière ; *Lectures et Mémoires de l'Acad. de Sainte-Croix*, VI, [1890].

« chemin de Suisse » jusqu'à Benne ; de là il passait par le « Pont de Pierre », « les Bruneaux », « les Maisons Brûlées » (commune de Sainte-Geneviève-des-Bois), puis arrivait à « La Flinière », au « Petit Marais », au « Petit Bois », où l'on a autrefois trouvé un cimetière romain et des pièces de monnaies, à « Sainte-Berthe », à « Saint-Père », aux « Beaugers » (commune d'Adon), et de là à La Bussière par le « Petit-Sancerre ».

Pour appuyer sa démonstration, M. Vior place sous les yeux des assistants une centaine d'objets trouvés le long de ladite voie : pierres taillées et polies (haches), burins, tranchets, pics, perçoirs, racloirs, etc., deux morceaux de meules en grès trouvé au « Petit-Marais », une meule entière trouvée à Saint-Romain et enfin deux haches en fer de l'époque gallo-romaine. Toutes les pièces récoltées sont fort belles, surtout celles récoltées sur le territoire d'Adon, et présentent le plus grand intérêt pour les préhistoriens.

Le Président remercia vivement M. Vior de son intéressante communication.

La journée du lendemain fut consacrée à la vérification de la ligne de partage des eaux et à la reconnaissance des étangs de La Gazonne, de l'étang Neuf, du bief de partage du canal de Briare et des Sept-Ecluses de Rogny, déjà visités lors de l'excursion des 13, 14 et 15 août 1922.

Le retour s'effectua par Feins et Adon.

D^{rs} H. DALMON et M. ROYER.

Proverbes et dictons de la région gâtinaise recueillis

par Honoré MORINET

(suite)

OCTOBRE

A la Saint-Rémy
Tous perdreaux sont perdrix.

A la Saint-Denis, (9 octobre)
Sème ton seigle.

A la Saint-Vallier, (22 octobre)
Sème ton blé,

A la Toussaint,
Les blés semés, les fruits serrés.

Le jour de Saint-Denis
Le vent se marie à minuit.

Beau temps à la Saint-Denis :
Hiver pourri.

Si Saint-Gall coupe le raisin
C'est mauvais signe pour le vin.

À la Saint-Luc, il faut semer, que la terre soit molle ou dure.

Comme il souffle la veille de la Toussaint, le vent soufflera les trois quarts de l'année.

ÉCHANGES. OFFRES. DEMANDES.

M. R. Gauthier, instituteur à Solterre (Loiret), serait reconnaissant aux collègues qui pourraient lui donner les renseignements relatifs aux questions suivantes :

1° Dom MORIN cite l'épithète de Jean BOULENGER, seigneur de Jacquerville (près de Larchant) et de sa femme Philippe DE COTHEREAU (1482). Connait-on la famille de cette châtelaine ? Y a-t-il dans ses armes trois lézards ou un lézard et demi ?

2° Quelle est l'étymologie de Mocpoix, nom d'un hameau près de Château-Landon ?

3° Pourrait-on trouver en communication l'ouvrage de HUGHES : Routes de Seine-et-Marne avant 1789.

M. Béguin-Billecoq, 90, rue de Paris, à Nemours (S.-et-M.), désire vendre :

Une loupe sur pied à double articulation. Lentille ordinaire de 37^m/^m de diamètre. — 50 francs. Une table chauffante cuivre jaune à 3 étages. Hauteur : 17 cm. ; largeur : 7,5 cm. — 40 francs. Un micro-tome ordinaire. — 15 francs, ou échanger contre roches ou minéraux.

M. Méquignon, 7, rue Chasseloup-Laubat, Paris, 15^e, offre :

GROGNON aîné, Plantes Cryptogames-cellulaires de Saône-et-Loire, avec tableaux synoptiques et descriptions d'espèces et variétés nouvelles, Autun, 1863, 1 vol. rel., 12 fr. — A. CONSTANT, Catalogue des Lépidoptères de Saône-et-Loire, Autun, 1866, br., 12 fr. — COSSON et GERMAIN, Flore des environs de Paris, 1845, relié, 12 fr.

Le Secrétaire général-Gérant,
D^r MAURICE ROYER.

Achevé d'imprimer le 1^{er} septembre 1927.